



MUSÉES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BONNES PRATIQUES MUSÉALES



SOCIÉTÉ DES MUSÉES
DU QUÉBEC

Table des matières

MUSÉES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	3
1. S’engager dans la transition écologique.....	3
1.1. Définitions et références générales.....	3
1.2. Le passage à l’action	4
2. Enjeux transversaux dans les musées.....	7
2.1. Calculer ses émissions de gaz à effet de serre.....	7
2.2. Réduire l’impact des transports	8
2.3. Viser la sobriété numérique	9
2.4. S’approvisionner de façon responsable.....	10
2.5. Gérer ses matières résiduelles	11
2.6. Promouvoir l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI)	13
3. Enjeux spécifiques aux fonctions muséales.....	15
3.1 Gouvernance et planification	15
3.2 Programmation	16
3.2.1 Expositions	16
3.2.2 Médiation et activités culturelles.....	18
3.2.3 Évènements.....	20
3.3 Conservation et gestion des collections.....	21
3.4 Communications.....	23
3.5 Gestion des bâtiments	24

MUSÉES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Gardiens du patrimoine culturel et naturel, les musées jouent de facto un rôle crucial dans la construction collective d'un avenir équitable et durable. Leur proximité avec les publics et leur capacité d'adaptation et d'innovation en font des acteurs clés de la transition écologique. En 2012, les musées membres de la SMQ adoptaient la [charte Musées et développement durable](#).

Face à l'accélération des changements climatiques et devant l'urgence d'agir, la SMQ a rassemblé pour la communauté muséale un ensemble de références, d'outils, de témoignages, de pratiques exemplaires et de guides destinés à outiller les professionnel.le.s dans leurs initiatives socioécologiques et les inciter à passer à l'action.

Ressources que vous trouverez ici :



Références



Exemples



Guides



Outils



Vidéos

Un [glossaire](#) est inclus pour mieux comprendre certains des termes employés.

1. S'engager dans la transition écologique

Acteurs actifs et conscientisés, en phase avec leur missions sociales et patrimoniales, les musées s'engagent auprès de leurs communautés et se redéfinissent à travers le prisme de la durabilité.

1.1. Définitions et références générales

En 2022, l'ICOM adopte une nouvelle définition du musée qui débute ainsi :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. »

Ces notions d'inclusion et de durabilité, qui s'enracinent désormais dans l'ADN des musées, renvoient directement aux principes de développement durable et de transition écologique.

Au terme de « développement durable », qui s'appuie sur le concept économique de développement et vise à trouver les moyens d'en atteindre l'objectif sans compromettre le futur, la Société des musées du Québec préfère celui de « transition écologique », qui implique de repenser nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

Au Québec, les principaux bailleurs de fonds gouvernementaux des musées multiplient les critères de durabilité dans leurs programmes de financement. La SMQ souhaite aider les musées du Québec à faire leur part en les outillant pour qu'ils puissent démarrer ou poursuivre leur transition écologique.

Aller plus loin :

-  [Du développement durable à la transition écologique](#) : exemples de stratégies et de pratiques environnementales en culture (Culture Montréal, 2023)
-  [Décarbonons la culture !](#) : Rapport sur l'impact carbone des institutions culturelles françaises (The Shift Project, 2021)
-  [Diagnostic de l'engagement environnemental des institutions muséales](#) (SMQ, 2023)
-  [Charte Musée et développement durable](#) (SMQ, 2012)
-  [Société des musées du Québec : De l'écologie dans le musée](#) (Le Soleil, 5 juillet 2023)
-  [Plan d'action de développement durable 2023-2028](#) (Conseil des arts et des lettres du Québec)
-  [Plan d'action de développement durable 2023-2028](#) (Ministère du Tourisme)
-  [Penser le tourisme différemment. Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025](#) (Gouvernement du Québec)
-  [Loi sur le développement durable](#) (Gouvernement du Québec)
-  [Objectifs de développement durable \(ODD\) : 17 objectifs pour transformer le monde](#) (Organisation des Nations Unies)
-  [La gestion culturelle des musées au prisme du développement durable](#) : évolution et enjeux contemporains (Aude Porcedda, 2021)
-  [L'écoresponsabilité des musées : Protéger le passé et le futur](#) (Julie Payeur, 2022)
-  [Coalition des musées pour la justice climatique](#) : Groupe créé en 2016 pour renforcer la capacité des musées à promouvoir la sensibilisation, l'atténuation et la résilience des communautés face à la crise climatique
-  [Musées pour l'action climatique](#) (en anglais) : Réflexions sur le rôle des musées dans la transition écologique
-  [Museums and climate change network](#) (en anglais) : Groupe de professionnels échangeant et collaborant en organisant ateliers, conférences, expositions, et en partageant des ressources web autour du changement climatique

1.2. Le passage à l'action

Au musée, la transition écologique peut se traduire autant par l'éducation des publics sur les questions climatiques et sociales que par la réduction de la consommation énergétique des bâtiments et de l'impact

environnemental des projets. Certains auront les moyens de s'engager rapidement sur différents plans, d'autres échelonneront leurs actions. **Pour ne pas devenir un obstacle infranchissable, toute démarche en transition écologique doit s'adapter au contexte, aux ressources, à la mission et aux priorités de l'institution qui l'entame.**

L'implication de l'ensemble des parties prenantes – direction et personnel – est primordiale pour garantir le succès de la démarche. Celui-ci repose sur l'engagement de toute l'équipe, qui travaillera de concert avec le comité ou les personnes responsables de porter le projet, d'examiner les moyens d'améliorer les pratiques et d'assurer le suivi des actions entreprises. L'adhésion à une vision commune et la collaboration feront en sorte que les mesures prises s'inscrivent dans la durée.

La démarche doit intégrer les étapes suivantes :

- **Réaliser un diagnostic des pratiques en cours** pour analyser leurs incidences environnementales et sociales : déterminer les activités les plus dommageables / bénéfiques pour l'environnement ou la communauté ;
- **Identifier des enjeux prioritaires** pour assurer la cohérence avec la mission et les valeurs de l'institution et diminuer l'anxiété relative à l'immensité de la tâche à accomplir ;

Exemples d'enjeux

- **Isolation thermique** : Comment mieux isoler un bâtiment patrimonial pour économiser de l'énergie (et de l'argent) ?
- **Évènements** : Comment gérer les matières résiduelles lors des vernissages (s'assurer du bon tri des matières, de la redistribution du surplus alimentaire, etc.) ?
- **Transport** : Comment mettre en place des solutions de transport actif ou collectif pour les employé.e.s et visiteur.euse.s (options de covoiturage, participation de l'employeur aux frais d'un abonnement au transport en commun, politique de télétravail, etc.) ?
- **Formation** : Comment sensibiliser les équipes aux principes de développement durable et les mobiliser ?
- **Gestion responsable** : Comment développer et mettre en valeur des compétences en lien avec la transition au sein du personnel et des équipes dirigeantes ?

- **Rédiger un document-cadre**, politique ou plan d'action, qui officialise et formalise les engagements, positionne le musée, définit des orientations, alloue des ressources et précise les critères de performance ;
- **Mettre en œuvre les actions** et spécifier les mécanismes qui permettront d'en suivre l'évolution. Identifier les indicateurs de performance et les cibles afin de mesurer l'impact, la pertinence et l'évolution des actions entreprises ;
- **Évaluer et rendre compte**, en communiquant ses engagements, ses réalisations et ses efforts aux parties prenantes et publics cibles pour faire connaître et promouvoir les pratiques exemplaires au musée.

Passer à l'action :



[Guide de développement durable](#) (Association des musées canadiens, 2015)



[Développement durable, guide pratique pour les institutions muséales](#) (MCCCF, CQDD, 2011) : Grille d'autoévaluation, conception d'une politique de DD, tableau de bonnes pratiques à implanter, gabarit de plan d'action



[Museums and the Sustainable Development Goals: a how-to guide for museums, galleries, the cultural sector and their partners](#) (Curating Tomorrow, Henry McGhie, 2019, en anglais)



[Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture](#) (Ministère de la Culture, France, 2024)



[Guide de gestion durable pour les organismes culturels](#) : Outil d'intégration des bonnes pratiques de gestion : culture, dialogue, durabilité (Lorraine Simard, 2018)



[Guide du travail vert](#) (Loto-Québec, 2009) : Comment modifier nos habitudes afin d'adopter de meilleurs comportements, plus respectueux de notre environnement



[Grille de priorisation des cibles des Objectifs de Développement Durable](#) (Chaire de recherche en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Institut de la francophonie pour le Développement durable (IFDD), Global Shift Institute, 2018) : Outil à utiliser en amont des processus de planification pour tenir compte des ODD (Pays, régions, collectivités)



[Grilles d'autoévaluation pour évaluer votre positionnement en matière de développement durable](#) (Bureau de normalisation du Québec)

2. Enjeux transversaux dans les musées

Le Québec s'est fixé pour 2050 un objectif de carboneutralité, soit un bilan nul entre émissions et réductions des gaz à effet de serre (GES). Chacun doit prendre des mesures importantes afin de réduire ses émissions en diminuant l'utilisation des ressources, en les employant de façon plus responsable et en adoptant des technologies plus propres. Les principaux enjeux liés à l'empreinte carbone des musées traversent toutes leurs sphères d'activité.

2.1. Calculer ses émissions de gaz à effet de serre

Comment réduire son empreinte carbone sans en connaître la portée ? Il est indispensable de commencer par calculer ses émissions de GES en identifiant leur provenance et en les quantifiant. Réaliser un bilan GES consiste à recenser tous les types d'émissions « directes » et « indirectes » pertinentes pour une période ou une activité donnée. Pour être reconnu, un bilan GES doit être conforme à la [norme ISO 14064-1](#).

Il existe de nombreux calculateurs qui convertissent des données facilement quantifiables par les institutions (kilométrage, tonnes de déchets, consommation électrique, etc.) en quantité de GES. La conversion dépend du type d'industrie et de l'endroit où l'on se situe.

Aucun outil n'a encore été conçu uniquement pour les musées mais le Conseil des arts et lettres du Québec recommande l'utilisation des [outils Creative Green](#), spécifiquement développés pour le secteur culturel, disponibles en français et adaptés à la réalité québécoise. Vous pouvez également vous faire accompagner par un.e expert.e en quantification GES pour créer votre premier inventaire de GES.

Les sections suivantes décrivent les principaux types de GES émis de façon transversale par toutes les fonctions muséales.

Aller plus loin :



[Cibles de réduction d'émission de GES](#) (Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)



[Conseils d'Hydro-Québec pour une meilleure consommation énergétique](#)



[Répertoire des experts du Fonds Ecoleader](#) : experts qualifiés offrant des services liés à l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables et à la préparation à l'acquisition de technologies propres



[Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi](#) : Organisme universitaire qui offre de l'assistance professionnelle pour des projets en développement durable



[Comment choisir un fournisseur de compensation carbone ?](#) (SMQ, 2024)

Passer à l'action :



[Guide d'utilisation des outils Creative Green](#) : Calculateurs de carbone développés pour l'industrie culturelle (Julie's Bicycle)



[Guide de quantification des émissions de GES](#) : (ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs, 2022)

2.2. Réduire l'impact des transports

Le transport – du personnel, des œuvres, des publics – constitue la principale source d'émissions de GES pour la majorité des musées. Lors du diagnostic réalisé par la SMQ en 2023, 59 % des répondant.e.s ont affirmé que leur institution encourageait la mobilité durable des publics.

Privilégier la mobilité durable implique de repenser ses déplacements et ses modes de transport pour les réduire au maximum et favoriser ceux qui produisent le moins de GES, par exemple :

- Les transports actifs : vélo et marche
- Les transports collectifs : autobus, train, métro, etc.
- Le covoiturage ou le partage de voiture
- Les véhicules à faibles émissions de GES (électriques, hybrides)

À noter : La voiture solo, même électrique, reste un moyen de dernier recours !

Exemples d'actions

- Informer les publics sur les **transports collectifs** permettant d'accéder au musée ;
- Organiser un **service de navette** pour les vernissages ou événements d'envergure ;
- Prévoir des **infrastructures pour les cyclistes** (abris ou supports sécurisés, espaces de rangement pour les sacs et les casques, etc.) ;
- Mettre des **vélos partagés** à la disposition du personnel pour les déplacements professionnels ;
- Offrir des **incitatifs financiers** au personnel (remboursement des titres de transport, boni sur les achats de transport actif, etc.) ou aux publics (coûts du stationnement en fonction du type de véhicule) ;
- Installer des **bornes de recharge** pour les véhicules électriques ;
- Participer à des défis ou à des **rassemblements** sur la mobilité durable ;
- Organiser une **exposition sur la mobilité durable** ;
- Modifier ses **indicateurs de performance** en valorisant les publics virtuels au même titre que les publics en présence.

Aller plus loin :



[Point tournant](#) : Web série documentaire sur la mobilité durable (Accès transports viables)

Passer à l'action :



[Guide de développement durable, chapitre 11 : Transport](#) (Association des musées canadiens, 2015)



[Guide mobilité durable en entreprise](#) : Exemples de bonnes pratiques et moyens de mise en œuvre (Centre de mobilité durable de Sherbrooke, 2015)



[Calculateur GES](#) : Outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre générés par le transport lié à un événement (CQEER, payant)

2.3. Viser la sobriété numérique

Le numérique représente aujourd'hui 4 % des émissions mondiales de GES et on prévoit qu'il atteindra 8 % en 2025. La notion d'empreinte numérique renvoie aux émissions de GES générées d'une part par la fabrication et l'utilisation du matériel (ordinateurs, téléphones, téléviseurs, etc.), d'autre part par la transmission et le stockage des données (câbles, antennes, serveurs, etc.).

La sobriété numérique vise l'utilisation responsable et mesurée des technologies de l'information et de la communication afin de minimiser leur impact environnemental et favoriser un usage plus durable des ressources. Au musée, elle concerne autant les pratiques de bureau que les outils de gestion des collections ou les expériences numériques utilisées en médiation et en exposition.

Exemples d'actions

- Augmenter la durée de vie des **appareils électroniques** (entretien, réparation, etc.) ;
- **Mutualiser** le matériel entre plusieurs institutions ;
- Remplacer des interactifs numériques par des **dispositifs analogiques** écoconçus ;
- Préférer le **téléphone** à la visioconférence ;
- Favoriser un hébergement Web avec des **serveurs situés au Québec** ;
- **Supprimer** régulièrement les anciens courriels et les dossiers non utilisés ;
- Se doter d'une **politique d'archivage** des données ;
- Stocker **les images et les vidéos sur un serveur interne** ou un poste fixe plutôt que sur le nuage ;
- Intégrer des **principes écoresponsables** dès la phase d'idéation des projets et activités.

Aller plus loin :



[Les musées face à leurs responsabilités environnementale et sociétale : Numérique et développement durable](#) (ICOM France, 1 h 24 min, octobre 2023)



[Responsabilité numérique et musées français](#) : Étude des sites web des 100 musées les plus fréquentés de France



[Déclic écologique au musée ? Entre transition écologique et numérique, quel avenir pour les musées ?](#) (Journée d'étude - Master Musées et nouveaux médias, Sorbonne Nouvelle, 2022, 4h)



[Quelle empreinte environnementale pour les applications réseaux sociaux ?](#) Données comparatives sur l'impact des réseaux sociaux (Greenspector, 2023)



[Quelle application mobile de visioconférence pour réduire votre impact ?](#) Données comparatives sur les plateformes de visioconférence (Greenspector, 2022)

Passer à l'action :



[En route vers la sobriété numérique](#) : Guide donnant des pistes d'action sur une bonne utilisation du numérique (ADEME, 2022)



[La face cachée du numérique](#) : Réduire les impacts du numérique sur l'environnement (ADEME, 2021)



[Déployer la sobriété numérique](#) : Rapport proposant des cadres méthodologiques opérationnels pour mettre en place la sobriété numérique (The Shift Project, 2020)



[Sobriété numérique et bonnes pratiques - Arbre décisionnel](#) (UQAM)

2.4. S'approvisionner de façon responsable

L'approvisionnement responsable consiste à inclure des considérations de durabilité dans le choix de ses fournisseurs et à sélectionner des produits ou services en tenant compte de leur cycle de vie. Une politique d'approvisionnement responsable déterminera les critères que le musée s'engage à respecter pour l'ensemble de ses achats et contrats et ce, à tous les niveaux de l'institution.

Ce mode d'approvisionnement s'intègre dans le modèle plus global de l'économie circulaire, qui vise à optimiser les ressources à chaque étape du cycle de vie, soit l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, la consommation et la gestion des déchets, dans l'objectif constant de réduire l'impact environnemental des actions, d'en augmenter les effets bénéfiques sur le plan social et de renforcer la durabilité économique.

Tout musée qui veut améliorer son approvisionnement devra donc :

- **Se positionner** pour déterminer le degré d'exigence souhaité pour chacune des fonctions muséales et le faire connaître à l'ensemble des équipes ;
- **Choisir des critères d'achat responsables** en cohérence avec sa mission, ses valeurs et ses priorités ;
- **Repenser ses choix de consommation** pour réduire à la source ou choisir l'option la plus respectueuse de l'environnement, tout en considérant ses limites (financières, localité, etc.) ;
- Analyser le **positionnement de ses principaux fournisseurs** pour s'assurer qu'ils observent les critères de durabilité choisis ou collaborer avec eux pour les mobiliser et les aider à améliorer leur approche.

Exemples d'actions

- Inclure des **clauses** sociales et/ou environnementales dans les contrats avec ses fournisseurs ;
- Demander que les offres de service pour la conception des expositions précisent les **modalités retenues** pour le choix des matériaux et anticipe la fin de vie de ceux-ci ;

- Privilégier des fournisseurs qui ont une **certification environnementale d'entreprise** (ex. : B Corp) ;
- Promouvoir l'**artisanat local et traditionnel** à la boutique ;
- Collaborer avec des fournisseurs engagés dans la **réinsertion sociale** pour les espaces de restauration ou les événements ;
- Sélectionner des produits fabriqués au Québec qui ont une **certification environnementale** (Écologo, FSC, Aliment du Québec, Fourchette bleue, etc.) ;
- Privilégier les matériaux de conservation qui peuvent être **réutilisés** plusieurs fois plutôt que le « sur mesure » ;
- Ne pas se limiter aux prix d'achat mais calculer aussi les **coûts totaux de possession** (installation, exploitation, entretien, fin de vie).

Aller plus loin :



[Réseau d'organisations pour l'approvisionnement responsable \(ECPAR\)](#) : Organisme québécois de référence en approvisionnement responsable



[Liste de produits certifiés ENERGY STAR](#) : Produits testés pour leur efficacité énergétique



[Économie circulaire : repenser les ressources](#) (Musée de la civilisation, 44 min., 2022)



[Politique d'approvisionnement responsable 2024-2029](#) (Musée des Abénakis)

Passer à l'action :



[Guide de développement durable, chapitre 7 : Les achats responsables](#) (Association des musées canadiens, 2015)



[Achats responsables : guide pratique de coopération pour réduire les impacts du numérique culturel](#) (AugureLab, 2023)



[Développer l'économie circulaire dans les lieux et établissements culturels parisiens](#) : Fiches pratiques (Ville de Paris, 2021)



[La clause verte](#) : Outil d'aide à la rédaction de clauses environnementales ou sociales



[Répertoire des écoétiquettes disponibles au Québec](#)

2.5. Gérer ses matières résiduelles

Le principe des 4RV-E – repenser les pratiques, réduire à la source, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer – décrit une approche proactive et globale de gestion des matières résiduelles (GMR) et de réduction des

GES. Le questionnement sur la nécessité d'achat et la réflexion sur la qualité de conception des produits et leur cycle de vie participent en amont à une bonne gestion des matières résiduelles.

Une démarche institutionnelle d'amélioration de la gestion des matières résiduelles peut s'effectuer ainsi :

1. Identifier les matières résiduelles produites par chaque département du musée et leurs modes de traitement pour cibler des problématiques ou des pistes d'amélioration.

2. Trouver des solutions ou des alternatives, en se basant sur la hiérarchie des 4RV-E ; se former et s'informer pour améliorer la fin de vie des consommables et en réduire la quantité.

3. Passer à l'action et appliquer ces solutions, tout en sensibilisant les équipes et les publics aux nouvelles mesures de GMR et en les impliquant pour augmenter l'efficacité du tri.

Exemples d'actions

- Soutenir la **réduction à la source** et le **réemploi** tant dans les bureaux que lors de la conception d'expositions ou d'activités ;
- Bannir l'achat de bouteilles d'eau et **installer des fontaines** pour les visiteur.euse.s et le personnel ;
- Utiliser de la **vaisselle réutilisable** et éliminer l'achat de vaisselle jetable ;
- Installer des **îlots de tri** incluant le recyclage et le compostage ;
- Proposer la **récupération du matériel** de médiation en fin de visite ;
- Privilégier les **versions numériques** aux supports imprimés dans les communications ;
- Trouver des **partenaires de valorisation** des matières résiduelles.

À noter : L'attestation [ICI On recycle +](#), offerte par Recyc-Québec, récompense les organismes proactifs qui s'engagent à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles. Ce programme accessible et peu dispendieux offre un cadre sur lequel bâtir sa démarche GMR.

Aller plus loin :



[La \(bonne\) gestion des matières résiduelles](#), pourquoi c'est important ? (Tourisme durable Québec)



[Recyc-Québec](#) : Site de référence pour la gestion des matières résiduelles

Passer à l'action :



[Guide de développement durable, chapitre 8 : Gestion des matières résiduelles](#) (Association des musées canadiens, 2015)



[Guide de développement durable, chapitre 9 : Gestion des matières dangereuses](#) (Association des musées canadiens, 2015)



[Guide Déchet zéro au boulot 2.0](#) : Stratégies de prévention et de gestion des matières résiduelles pour les industries, commerces et institutions (Recyc-Québec, 2023)



[Caractérisation des matières résiduelles](#) : Guide des meilleures pratiques (Centre de transfert technologique en écologie industrielle, 2021)



[Ça va où ?](#) : Outil de recherche sur le tri des déchets (Recyc-Québec)



[Grille de caractérisation](#) (Centre de transfert technologique en écologie industrielle)



[Calculateur GMR](#) : Outil pour estimer le poids total des matières résiduelles générées par un événement (CQEER, payant)

2.6. Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

Si les enjeux liés à l'émission des GES relèvent majoritairement des sphères économique et environnementale, le rôle social du musée s'y reflète aussi de façon transversale. En tant que porte-parole d'une société en évolution, inclusive et représentative de ses citoyens, le musée doit donner l'exemple en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).

Ces principes reconnaissent la diversité des communautés et des expériences, tout en cherchant à éliminer les barrières et les discriminations. Ils visent à créer des environnements accessibles, accueillants et représentatifs pour tous les publics, employé.e.s et partenaires. Démarches participatives, accessibilité universelle, autochtonisation et décolonisation figurent parmi les principales approches retenues par les musées pour repenser leurs pratiques en matière d'EDI.

Exemples d'actions

- **Consultation des communautés locales** pour les choix de thématiques d'exposition ;
- **Tarifification adaptée** aux situations économiques ;
- Scénographie prenant en compte les **diverses réalités vécues** par les visiteur.euse.s (accessibilité universelle, neurodiversités, etc.) ;
- **Ancrage territorial** des institutions ;
- Choix des formats de dispositifs de médiation (numérique, tactile, analogique, etc.) ;
- Embauche et formation de **personnel issu des Premières Nations et des communautés culturelles** ;
- **Accès facilité** aux collections pour les communautés concernées ;
- Partenariat et accueil de **groupes communautaires** ou **issus de la diversité sociale** ;
- Adaptation de l'offre et des infrastructures et **développement d'expériences particulières** pour les personnes en situation de handicap ;
- Partenariats avec des cliniques, organisations et écoles dans le cadre d'activités **d'art-thérapie** ou de **mieux-être**.

Aller plus loin :



[Charte pour une culture accessible, inclusive et équitable](#) (Exeko, 2020)

-  [Pour une expérience culturelle accessible et inclusive](#) : Guide de référence pour le milieu culturel des ressources et des pratiques inspirantes (Kéroul, 2021)
-  [Normes du Consortium World Wide Web \(W3C\)](#) : Standards d'accessibilité du web
-  [Décoloniser la muséologie : Musées, métissage et mythes d'origine](#) (volume 49 (2) d'ICOFOM, 2021) Actes du symposium annuel
-  [Culture et développement local : améliorer l'impact](#) : Guide pour les gouvernements locaux, les communautés et les musées (OCDE-ICOM, 2024)
-  [Implanter une approche participative au musée](#) (André Fortin, SMQ, 2023)
-  [Normes d'accessibilité Canada](#) : Organisme national qui élabore et révisé des normes d'accessibilité.
-  [Les musées face à leurs responsabilités environnementale et sociétale : Enjeux sociétaux du développement durable](#) (ICOM France, 1 h 40 min, juillet 2023)
-  [Politique de rédaction et de communication inclusives](#) (Musée d'art de Joliette, 2023)
-  [Politique d'accessibilité universelle](#) (Musée d'art contemporain de Montréal, 2021)
-  [Accessibilité et réalité virtuelle au Centre historique de la mine King KB3](#) (Musée Minéro, Thetford Mines) : utilisation de la réalité virtuelle et amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Passer à l'action :

-  [Gabarit de politique - Équité, diversité et inclusion](#) (Compétence Culture, 2021)
-  [Mieux accueillir les personnes handicapées](#) (OPHQ, 2022) : Capsules vidéo d'autoformation
-  [Modèle d'évaluation des pratiques sociales](#) (Événement Attraction Québec) : Outil d'autoévaluation, de valorisation et d'amélioration des pratiques sociales des attractions touristiques
-  [Guide de conception universelle et accessible](#) (Musée canadien pour les droits de la personne)
-  [Social Sustainability Ki Book](#) (Ki Culture, 2021, en anglais) : Guide sur les meilleures pratiques sociales et durables du secteur culturel

3 Enjeux spécifiques aux fonctions muséales

3.1 Gouvernance et planification

Les musées québécois qui désirent [obtenir le statut d'institution muséale agréée](#) doivent disposer d'orientations ou d'un plan d'action en développement durable, en accord avec les cinq principes ciblés par la [charte Musées et développement durable](#) de la SMQ, soit équité et solidarité sociale, participation et engagement, accès au savoir, protection du patrimoine culturel, productions et consommation responsables.

La première étape sur le chemin d'une gouvernance saine et durable consiste à s'interroger sur la place que le musée accorde à la transition écologique et à l'intégrer dans sa stratégie globale. Les principes et lignes directrices en la matière sont généralement réunis dans une politique spécifique qui permet au musée de définir ses engagements face aux enjeux environnementaux et sociaux, et les faire connaître à ses parties prenantes.

L'exercice de planification détaille ensuite les étapes de mise en œuvre de cette politique pour l'opérationnaliser. Il est recommandé de commencer par des petits gestes et des projets pilotes avant de tout remettre en question : viser d'abord des actions faciles à réaliser pour s'encourager, puis se fixer des objectifs d'amélioration et réfléchir aux actions à entreprendre par la suite. La transition écologique peut être abordée de façon transversale dans le plan stratégique global du musée ou faire l'objet d'un plan d'action spécifique.

Des formations régulières permettent de sensibiliser toutes les équipes qui peuvent fournir des idées précieuses. Il est également important de mettre en place des processus de suivi des actions et de reddition. La stratégie de communication sur les actions s'adresse en premier lieu aux parties prenantes ; elle vise non seulement à diffuser l'information sur les pratiques durables et leurs retombées pour le musée, mais aussi à promouvoir les pratiques exemplaires auprès des publics cibles.

Exemples d'objectifs et d'actions :

- **Réduire la consommation énergétique du bâtiment** : moderniser le système de chauffage, changer les fenêtres du bâtiment, installer des détecteurs de mouvement pour l'éclairage, réduire le nombre d'outils numériques dans les expositions...
- **Impliquer les communautés locales dans la programmation des activités du musée** : créer un comité de consultation représentatif du milieu, faire un appel à projets, proposer un partenariat avec des groupes communautaires, offrir un tarif préférentiel...
- **Améliorer la gestion du cycle de vie du matériel** : prioriser le réemploi plutôt que la fabrication, s'équiper de mobilier modulaire...
- **Sensibiliser les publics à l'écoresponsabilité** : programmer une conférence sur le sujet, encourager le transport collectif dans les communications, offrir des visites guidées axées sur l'environnement naturel du musée...
- **Diminuer l'écoanxiété des équipes** : valoriser l'impact positif du musée, modifier le programme d'aide aux employé.e.s, consacrer un espace du musée à la relaxation, organiser des séances de discussion...

- **S'outiller pour faire face aux changements climatiques** : analyser son niveau de vulnérabilité, rédiger un plan d'urgence en cas de catastrophe, former le personnel à la gestion des risques, mettre en place une veille sur les ressources et les bonnes pratiques.

Exemples de politiques et plans d'action :



[Gouvernance et stratégies durables au Musée McCord Stewart](#) (colloque SMQ 2022, 19 min.) : Démarche de création d'une politique et d'un plan d'action en développement durable



[Politique de développement durable](#) (Musée McCord Stewart, 2022)



[Plan d'action de développement durable 2023-2028](#) (Musée de la Civilisation)



[Plan d'action en transition écologique 2022-2024](#) (SMQ)



[Rapport de l'an 1 du plan d'accessibilité 2022-2025](#) (Ingénium, 2023) : Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du plan d'accessibilité



[Politique et plan d'action en développement durable 2024-2028](#) (Chateau Ramezay)



[La Boite rouge VIF](#) : Organisme autochtone qui organise des formations et accompagnements sur les méthodologies collaboratives de travail

3.2 Programmation

Repenser la programmation muséale en regard de la transition écologique peut se traduire sur trois plans :

1. **La planification** : peut-on réviser les calendriers pour diminuer l'utilisation des ressources et mieux tenir compte de l'influence des facteurs externes ?
2. **Les thématiques** : comment transformer nos récits pour sensibiliser les publics par le discours des expositions, le choix des activités ou des approches de médiation ?
3. **Les pratiques** : jusqu'où questionner nos habitudes de travail et nos expertises pour contribuer à la construction d'un avenir plus durable ?

3.2.1 Expositions

Le rôle savant du musée et sa position institutionnelle en font un véhicule idéal pour éduquer en matière de transition écologique et encourager l'adoption de meilleurs comportements. Que ce soit par l'entremise des thématiques principales ou des messages sous-jacents, les enjeux environnementaux ou sociaux sont de plus en plus présents dans les contenus d'expositions, et les musées font preuve d'ingéniosité pour les traiter sans succomber au biais catastrophiste ou susciter l'écoanxiété.

Avec leur rotation accrue et la diversité croissante des moyens d'interprétation qu'elles mettent en œuvre, les expositions utilisent une quantité considérable de ressources et génèrent beaucoup de matières

résiduelles. L'écoconception se présente comme la principale stratégie pour réduire l'impact environnemental des projets. Elle intègre les principes de cycle de vie et d'économie circulaire, depuis la conception jusqu'au démontage, et privilégie l'emploi de produits écologiques, la réutilisation ou l'emprunt de matériaux et de mobilier déjà existants plutôt que l'achat ou la construction, le tout dans un souci de conceptualisation qui limite le gaspillage et la production de déchets.

Grâce aux approches participatives, les publics et autres parties prenantes peuvent prendre part à chaque étape de réalisation d'une exposition. Enfin, pour favoriser l'accès au plus grand nombre, le design universel préconise l'application de sept principes : l'équité dans l'accès à l'exposition, la flexibilité de l'expérience, l'utilisation simple et intuitive, l'information perceptible, la tolérance à l'erreur, l'effort minimal et l'espace adéquat pour saisir et manipuler les interactifs.

Exemples d'actions :

- Programmer des expositions à **thématique sociale** ;
- Prioriser les **projets locaux** aux *blockbusters* internationaux ;
- Éviter les productions à usage **unique** ;
- Remplacer les interactifs numériques par des moyens mécaniques **écoconçus** ;
- Inclure des **critères écoresponsables** dans la sélection des matériaux ;
- Choisir des matériaux issus de **ressources renouvelables** ;
- **Valoriser les collections** : exposer un plus grand pourcentage d'objets des collections par rapport aux emprunts ;
- Travailler les parcours d'exposition avec des associations de personnes en **situation de handicap** ;
- Intégrer des **clauses d'écoresponsabilité** dans les contrats des scénographes et designers d'expositions.

Aller plus loin



[Favoriser la mutualisation et l'allongement de la durée de diffusion des expositions](#) (Ministère de la Culture, France)



[Paris musées et la durabilité : nouveaux outils au service des expositions](#) (ICOM France, 52 min., 2024)



[Guide de développement durable, chapitre 4 : Matériel d'exposition](#) (Association des musées canadiens, 2015)



[Sustainable Exhibition Design & Construction Toolkit](#) (Cambridge Seven, 2023, en anglais) : Boite à outils sur le design des expositions

Exemples d'expositions engagées :



[Une exposition qui incite à agir : Ô merde ! - Musée de la civilisation de Québec](#) (Colloque SMQ 2022, 19 min.)



[Précieux déchets](#) (Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 2024) : Exposition de sensibilisation aux déchets engendrés par l'économie productiviste

Ressources en écoconception :



[Manifeste de l'écoconception des expositions permanentes et temporaires](#) (Fédération des Concepteurs d'Expositions XPO, 2024)



[MUSÉCO](#) : Communauté de pratiques en écoconception muséale au Québec (Groupe LinkedIn)



[La créativité au service de l'écoconception](#) (musée McCord Stewart, 2024) : Stratégies d'écoconception pour réduire l'impact environnemental des expositions



[Pratiques d'écoconception : Outils et ressources](#) (Colloque SMQ 2022, 1h24) : Discussion sur les stratégies d'écoconception des expositions (MEM, Musée des plaines d'Abraham, Collège Montmorency, Écoscéno)



[Guide pratique d'écoconception](#) (Palais des Beaux-Arts de Lille, 2022)



[Guide d'écoconception des expositions](#) (Universcience, 2010)



[Écothèque](#) : Plateforme collaborative de l'écoscénographie (France)



[Babillard de la SMQ](#) : Propositions pour don ou recherche de mobilier d'exposition et autres annonces

Ressources en design universel :



[Expositions et parcours de visite accessibles](#) (Ministère de la Culture et de la Communication, France, 2017) : Guide pratique et clés méthodologiques



[Ingenium : normes d'accessibilité des expositions](#) (Ingenium, 2018)

3.2.2 Médiation et activités culturelles

L'intégration de pratiques responsables et durables dans les activités culturelles et de médiation soulève des enjeux similaires à ceux décrits plus haut : thématiques axées sur les enjeux environnementaux et sociaux, principes d'écoconception et souci d'utilisation de matériaux écologiques ou issus du réemploi dans les ateliers, diversification de l'offre pour atteindre des objectifs d'équité et d'accessibilité, etc.

Plus que toutes les autres, les activités de ce secteur fournissent autant d'occasions de s'arrêter sur les processus et d'engager les discussions. Les efforts réalisés par le musée en coulisse peuvent être décrits lors de visites guidées d'expositions, voire faire l'objet d'activités à part entière. Inviter les publics à exprimer leurs préoccupations et leur expérience ou à tester de nouveaux comportements favorise aussi la prise de conscience et le rayonnement des meilleures pratiques.

Les activités de médiation constituent également un espace privilégié pour l'engagement des communautés et la réalisation de projets collaboratifs. En développant ses partenariats avec des organismes locaux, le musée se positionne dans l'espace public comme un espace ouvert, créatif et innovant à l'écoute des intérêts et des besoins de son environnement.

Exemples d'actions

- Concevoir une **visite des coulisses** d'une exposition écoconçue ;
- Remplacer l'acrylique par la peinture à l'eau avec **pigments naturels** dans les ateliers créatifs ;
- Proposer une **visite à vélo** de l'espace public autour du musée ;
- Offrir un **programme éducatif spécifique** sur l'environnement ;
- Transformer un espace extérieur en **jardin communautaire** ;
- Organiser des activités de **réseautage** avec les organismes locaux spécialisés en protection de l'environnement et de la biodiversité.

Aller plus loin :



[Culture et transition socioécologique : L'art de l'urgence, conjuguer pratique des arts et pratiques écologiques](#) (Artenso, 2021) : Recherche documentaire sur les rapports entre interventions artistiques et écologiques



[Les musées face à leurs responsabilités environnementale et sociétale : Médiation du développement durable](#) (ICOM France, 1 h 33 min, juin 2023)



[Projet Uमितiemieu](#) (Colloque SMQ 2022, 55 min.) : Projet éducatif co-créé avec les jeunes des communautés autochtones (Musée McCord Stewart et Musée huron-wendat)



[Projets de co-création à la Biosphère](#) (Colloque SMQ 2022, 20 min.) : Cas concrets de mobilisation des publics



[Voie libre](#) : Le nouvel espace collectif du musée de la Civilisation à Québec



[Exeko](#) : Organisme qui offre des services de médiation et d'accompagnement pour favoriser l'inclusion sociale



[Améliorer l'expérience muséale grâce au chatbot](#) (23 min) : Utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer l'expérience visiteur du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ)

Passer à l'action :



[Médiation culturelle, musées, publics diversifiés : guide pour une expérience inclusive](#) (Ève Lamoureux, Francine Saillant, Noémie Maignien, Fanny H-Levy, Musée du Fier Monde, 2021)

3.2.3 Évènements

Vernissages, activités de levée de fonds, conférences, locations, les musées accueillent une grande diversité d'évènements dont l'organisation peut être repensée en vue d'une gestion plus responsable qui contribuera également à améliorer leur image. La [norme BNQ 9700-253](#) définit les bonnes pratiques à adopter dans ce domaine, tout en tenant compte des caractéristiques particulières de chaque évènement.

Dans sa mouture actuelle, la norme s'articule autour de cinq enjeux, partiellement détaillés plus haut, dans la section 2 des bonnes pratiques :

1. Sélection des fournisseurs : localisation, engagement et statut ;
2. Gestion du matériel, des sources d'énergie et de l'eau : caractéristiques et consommation ;
3. Gestion des matières résiduelles : quantité, élimination et gestion des surplus ;
4. Choix alimentaires : produits locaux, reconnus ou certifiés ;
5. Transport des responsables de l'organisation et des participant.e.s : mode de déplacement et distance.

Cette norme est actuellement en révision. La nouvelle version, prévue pour 2024, accordera plus de responsabilités aux organisateur.trice.s, entre autres quant à la sobriété numérique, à la protection des milieux naturels et aux pratiques sociales.

Si la classification et la reconnaissance officielle d'un évènement comme écoresponsable ajoutent de la crédibilité à la démarche, elles ne sont pas une fin en soi ! Commencer par s'inspirer des pratiques proposées pour s'améliorer à son rythme est un objectif louable et suffisant pour des institutions aux ressources limitées. Et n'oubliez pas votre rôle éducatif auprès des publics : dans un évènement, le comportement des participant.e.s fait la différence, dites-leur !

Exemples d'actions

- **Communiquer** sa démarche de manière **transparente** : avant, pendant et après l'évènement pour sensibiliser, mobiliser, susciter l'adhésion des participant.e.s ;
- Faire affaire avec des fournisseurs locaux **partageant les valeurs** du musée ;
- Encourager les participant.e.s à **adopter des gestes simples** ;
- Inciter les participant.e.s à utiliser un **mode de transport collectif** ou **actif** avec des concours, en créant un groupe privé de covoiturage ou en offrant une navette ;
- **Travailler en amont** avec le traiteur pour le choix des menus de manière à intégrer des aliments du terroir, locaux, certifiés biologiques et équitables ;
- **Faire don des surplus** alimentaires à un organisme communautaire ;
- **Diminuer à la source** et gérer ses matières résiduelles en prévoyant plusieurs voies de tri disposées à des **points stratégiques** de circulation/déambulation ;
- Utiliser uniquement de la **vaisselle réutilisable** ;
- Mettre en place une **équipe verte** pour renseigner les participant.e.s sur les mesures écoresponsables et les accompagner dans leurs efforts individuels ;
- Utiliser en premier lieu les équipements **disponibles sur place**, et privilégier le réemploi et la location.

Aller plus loin :



[Fiche - organiser un événement culturel éco-responsable](#) (Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, ARTIS en Bourgogne-Franche-Comté, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, 2021)



[Congrès de la SMQ](#) : Actions écoresponsables menées par la SMQ et écogestes des congressistes



[Recommandations pour le traiteur en matière d'écoresponsabilité](#) (Congrès SMQ, 2023)



[Politique de location de salles](#) (Espace pour la vie)

Passer à l'action :



[Guide d'accompagnement pour organiser un événement écoresponsable](#) (Musée McCord Stewart)



[Guide écoévénementiel pour des pratiques responsables](#) (Ville de Mont-Tremblant)



[Guide pratique pour un événement écoresponsable](#) : Conseil pour réduire et gérer ses matières résiduelles (Retournzy)



[Guide pour la gestion écoresponsable d'évènements en interne](#) (Loto-Québec, 2008) : inclut des fiches techniques et aide-mémoire



[Aide-mémoire pour l'organisation d'évènements écoresponsables](#) (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)



[Scène écoresponsable](#) : outil pour les musées présentant des spectacles

3.3 Conservation et gestion des collections

Quelle place occupent les collections muséales à l'heure des changements climatiques ? Comment équilibrer consommation énergétique et préservation matérielle des œuvres et des artefacts ? Le principe de pérennité est-il encore d'actualité ? En conservation, la transition écologique oblige à questionner les processus de collectionnement et l'ensemble des pratiques de gestion des collections. Les collections les plus écoresponsables seraient-elles celles que l'on n'acquiert pas ?

Pour repenser les politiques d'acquisitions, [Manon Six](#) propose une approche qui s'inspire de la théorie de la décroissance de Serge Latouche : réduire le nombre d'acquisitions, réévaluer les critères, reconceptualiser les modes d'acquisition, renoncer aux propositions incomplètes, redistribuer grâce à une meilleure connaissance globale, redynamiser par le tri pour éviter l'éparpillement des ressources. Reconsidérer l'enrichissement des collections servirait non seulement à réduire la dépense énergétique et à mieux respecter la capacité réelle des musées à conserver, mais aussi à s'ouvrir aux communautés, en proposant le partage de propriété et le rapatriement.

Conditionnement, transport, documentation, numérisation... Chaque étape de la gestion des collections relève des enjeux transversaux énumérés plus haut dans la section 2. Face à ceux-ci, les principes mêmes de la conservation préventive tendent aujourd’hui à être révisés pour prendre en compte l’impact environnemental. Comme les changements climatiques et les catastrophes qu’ils entraînent sont susceptibles d’avoir des incidences directes et rapides sur les collections matérielles et vivantes, il devient plus que jamais indispensable de se pencher sur la prévention des risques.

Exemples d’actions

- Réviser la politique d’acquisition et de gestion des collections pour **intégrer** les enjeux de la transition écologique ;
- Construire des caisses de transport **modulables** et **réutilisables** pour plusieurs œuvres ;
- **Évaluer** les ressources nécessaires au traitement d’un fonds d’archives avant de l’acquérir ;
- Proposer des méthodes de diffusion **alternatives** (reproductions, numérisations...);
- **Aliéner** après documentation les objets difficiles à exposer en l’état et trop complexes à restaurer ;
- **Mutualiser** les transports d’œuvres ou les réserves ;
- Privilégier le **transport par train** et par **bateau**, plutôt que par camion ou par avion.

Ressources sur le collectionnement :



[Enjeu du collectionnement durable](#) (Colloque SMQ 2022, 55 min.) : Partage d’expérience Musée de la civilisation (Québec) et Musée de l’Holocauste Montréal



[Repenser les acquisitions des musées à l’heure de la transition écologique](#) : Quelques pistes de réflexion (Manon Six, 2024)



[L’aliénation des collections muséales en question](#) (La Lettre de l’OCIM, numéro 196, 2021) : Réflexions sur la gestion des collections et les restitutions

Ressources en gestion des collections :



[Développer la conservation verte et anticiper les risques climatiques](#) (Ministère de la Culture, France)



[Wiki sur les pratiques durables en conservation](#) : Contenu mis à jour par les membres du comité de durabilité de l’American Institute for Conservation



[Managing Collection Environments : Technical Notes and Guidance](#) (The Getty Conservation Institute, 2023, en anglais) : Bulletin du Getty Conservation Institute, numéro sur les collections et leur environnement de conservation



[GoGreen conservation](#) : Nouvelles pratiques de conservation préventives et correctives basées sur des principes verts



[Bizot green protocol](#) : Nouvelles recommandations et normes de conservation (2023)



[Vers de nouvelles normes de conservation ? Réévaluer face à la crise climatique et énergétique](#) (ICOM France, 3 h, décembre 2022)



[Politique de gestion des collections](#) (Musée d'ethnographie de Genève, 2022) : Politique intégrant une perspective décoloniale



[Waste and Materials : Collections Care](#) : Packing, Storage and Transport Ki Book (Ki Culture, 2021, en anglais) : Guide pour minimiser les déchets du secteur muséal



[IPI's Methodology for Implementing Sustainable Energy-Saving Strategies in collection environments](#) (Image Permanence Institute, 2017, en anglais) : Méthodes et ressources pour implanter des pratiques durables en conservation

Ressources sur le transport d'œuvres :



[Pour des transports d'œuvres plus respectueux de l'environnement](#) (article, L'art de muser, 2021)

Ressources en gestion des risques :



[Guide de gestion des risques appliquée au patrimoine culturel](#) : Guide présentant les principes et les étapes avec des exemples illustrés (ICCROM, ICC, 2019)



[Méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels](#) (ICCROM, ICC, 2016)

3.4 Communications

La communication responsable consiste à intégrer les principes de la transition écologique à toutes les étapes du cycle de planification et de réalisation des communications, en commençant par s'interroger sur ce qui relève de leur responsabilité dans le contexte actuel. Celle-ci inclut les messages à caractère environnemental ou social, directs ou indirects, véhiculés par l'institution, ainsi que les communications sur les pratiques, soit les engagements et les démarches du musée lui-même. Ces derniers doivent être communiqués tant à l'interne qu'à l'externe pour encourager la mobilisation du personnel, promouvoir le positionnement du musée et sensibiliser les publics et les bailleurs de fonds.

Une première étape minimale consiste à s'assurer qu'aucune communication du musée n'est susceptible d'encourager un comportement ou une idée contraire aux objectifs de la transition écologique. Pour aller plus loin, tout en évitant l'écoblanchiment, il est primordial de mesurer les répercussions réelles des messages et de disposer de preuves tangibles et significatives des avantages socio-environnementaux que l'on s'apprête à énoncer. Les messages doivent être clairs, transparents et authentiques, sans surévaluation des promesses et résultats. Ici, la communication narrative (*storytelling*), qui consiste à raconter sa propre histoire, est particulièrement efficace, tandis que l'écosilence, qui consiste à ne pas communiquer ses actions, est à proscrire.

L'écocommunication, partie intégrante de la communication durable, vise à intégrer les principes d'écoconception pour réduire les impacts environnementaux grâce à un choix éclairé des matériaux d'impression, des plateformes de diffusion, des encres, etc. Combattez les mythes et ne présumez de rien : selon le cas, le papier sera parfois plus avantageux que le numérique, et parfois pas ! Pour toucher un plus grand public et répondre aux objectifs d'EDI, il est aussi recommandé de diversifier les moyens de communication et de s'interroger sur leur accessibilité.

Exemples d'actions

- Créer un **outil interne de veille** sur les bonnes pratiques en développement durable et de suivi des actions entreprises par le musée ;
- Souligner les **efforts environnementaux** des partenaires du musée ou de la collectivité ;
- Privilégier les **formats standards** de papier pour les publications, afin d'éviter les retailles ;
- Fabriquer des **bannières génériques** avec le nom du musée plutôt que celui des projets ;
- **Améliorer le ciblage** pour alléger l'envoi de courriels ;
- **Valider** avec les publics cibles le **mode de communication** préféré ;
- Évaluer vos **objets promotionnels** : sont-ils nécessaires, durables, de fabrication locale ?
- **Intégrer** des critères écoresponsables dans la conception des publications Web ;
- **Évaluer l'impact** de vos communications pour en **réviser la stratégie** au besoin.

Aller plus loin :



[Communication culturelle responsable : rôles, compétences et moyens](#) : Conférence du Museum Connection 2024. S'inscrire gratuitement pour recevoir le lien de visionnement

Passer à l'action :



[Communication RSE](#) (We act 4 earth, Géraldine Fournier, 2023) : Guide à destination des indépendants et TPE-PME



[Guide anti-greenwashing](#) (ADEME, 2023) : Pour comprendre les grands principes de l'écoblanchiment et comment l'éviter



[Guide de communication inclusive](#) : Pour une communication publique accessible, compréhensible et engageante (Equal.Brussels, 2024)



[Outil anti-greenwashing](#) (ADEME, 2023) : Test d'autoévaluation pour réduire les risques d'écoblanchiment

3.5 Gestion des bâtiments

Le principal enjeu de la gestion des bâtiments réside dans leur efficacité énergétique et leur alimentation en énergie propre et renouvelable. Pour les nouvelles constructions, il est recommandé d'intégrer dès la conception des mesures écoresponsables, telles que l'usage de matériaux d'isolation écologiques, une

toiture ou des murs végétalisés, la récupération des eaux pluviales ou la priorisation des énergies renouvelables. Reconnue comme une norme mondiale, la [certification LEED](#), qui s'applique à presque tous les types de bâtiment, permet d'en réduire les émissions de carbone et les frais d'exploitation, et de préserver les ressources en accordant la priorité à des pratiques durables.

Pour ce qui est des bâtiments déjà existants, de nombreux musées doivent relever le défi d'améliorer la durabilité d'édifices patrimoniaux et de maisons historiques tout en préservant leur intégrité architecturale. Diagnostics, études thermiques et calcul des émissions de gaz à effet de serre permettent d'acquérir une fine connaissance de la performance énergétique du musée en vue de l'améliorer. Dans certaines zones, les changements climatiques accentuent les risques de dégradation et nécessitent la mise en place de plans d'intervention en cas d'urgence.

Exemples d'actions

- Remplacer les ampoules à incandescence par des **ampoules DEL** pour réduire la consommation énergétique ;
- Installer des **panneaux solaires** ;
- Aménager les horaires de **chauffage** et de **climatisation** en fonction des heures d'ouverture et des besoins des collections ;
- **Réduire** de 1 ou 2 °C la température souhaitée en période hivernale, **augmenter** de 1 ou 2 °C la température souhaitée en période estivale ;
- **Éviter** toute utilisation de chauffage d'appoint individuel ;
- Améliorer **l'isolation thermique** du bâtiment ;
- Préférer les **techniques de restauration artisanales durables** aux matériaux périssables.

Aller plus loin :



[Bâtiment durable Québec](#) : Regroupement multidisciplinaire pour un environnement bâti durable



[Conseil du bâtiment durable du Canada](#) : Soutient la transition du secteur canadien du bâtiment vers le bâtiment durable sobre en carbone



[Sobriété énergétique : conseils et bonnes pratiques pour les établissements culturels](#) (Ministère de la Culture, France) : Mesures pratiques visant à atteindre les objectifs de sobriété énergétique



[Les musées face à leurs responsabilités environnementale et sociétale : Architecture durable et patrimoine bâti](#) (ICOM France, vidéo - 1 h 36 min, mai 2023)

Passer à l'action :



[Fiches conseils sur l'amélioration thermique du bâti ancien](#) (Maisons paysannes de France)



[Energy Ki Book](#) (Ki Culture, 2021, en anglais) : Guide pour réduire sa consommation d'énergie dans tous les départements du musée



[Certification LEED](#) : Norme mondiale en bâtiment durable

Ce document a été réalisé en juin 2024 dans l'objectif d'aider les institutions muséales du Québec à s'engager dans la transition écologique. En raison de la nature du sujet et de l'évolution rapide des connaissances en la matière, nous prévoyons le mettre à jour régulièrement. Si vous avez des conseils ou des références pertinentes à signaler, n'hésitez pas à nous écrire pour contribuer à son amélioration : truong.thi-my@smq.qc.ca

La Société des musées du Québec remercie le ministère du Tourisme du Québec pour son soutien financier ainsi qu'ADDERE Service-conseil en développement durable pour sa précieuse collaboration.

Coordination et rédaction : Céline Le Merlus
Gestion de projet : Thi-My Truong
Révision et graphisme : Marianne Longtin
Design et mise en ligne : Adèle Melot